

7 conseils de pro pour réussir une isolation thermique

Date de l'article

9/07/2019

Temps de lecture

10 min de lecture

■ CONSEIL ISOLATION THERMIQUE : LES ASTUCES DES PRO

Matériaux performants, étanchéité à l'air, ventilation... Découvrez 7 conseils pour réussir l'isolation thermique de votre logement

Vous avez décidé d'isoler votre logement ? Un conseil, ne vous précipitez pas et suivez les astuces des professionnels de l'isolation thermique ! À la clé : des travaux réussis, pour un plus grand confort et de réelles économies d'énergie.



Conseil n°1 : visez les performances d'isolation thermique d'un bâtiment BBC

Ce n'est pas parce qu'il s'agit d'une rénovation qu'il ne faut pas viser la meilleure performance pour votre isolation thermique ! Selon la faisabilité technique et votre budget, il est même possible de dépasser les exigences de la **réglementation thermique des bâtiments existants** pour répondre à celles du **neuf**, énoncées par la **réglementation thermique 2012 (RT 2012)**. Pour cela, veillez à choisir des isolants performants dont la résistance thermique (R) minimale est celle d'un **bâtiment basse consommation (BBC)** :

- $R > 8 \text{ m}^2.K/W$ en toit
- $R > 4 \text{ m}^2.K/W$ en murs et sols

Afin de vous assurer de la **performance de l'isolant** choisi, c'est simple : reportez-vous à l'étiquette du produit pour vérifier qu'il est bien certifié par un organisme indépendant. La présence du logo **ACERMI** est gage de qualité et de performance énergétique ! Vous pouvez alors être sûr que la résistance thermique (R) déclarée sera effective dans le temps.

À noter : si vous visez les exigences d'un bâtiment BBC lors de vos travaux d'isolation thermique, sachez que votre logement rénové peut être labellisé « Effinergie BBC Rénovation ». N'hésitez pas à consulter le guide « **Réussir un projet BBC en rénovation** ».

💡 Le saviez-vous ?

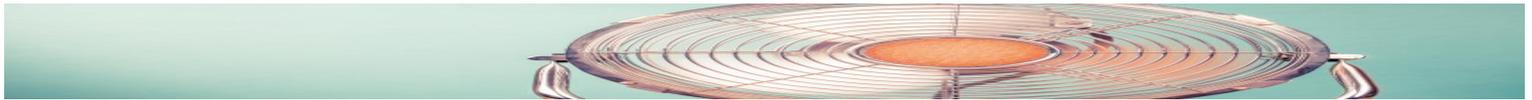
Vous souhaitez prétendre aux **Certificats d'économies d'énergie (CEE)** et au **crédit d'impôt transition énergétique (CITE)** ?

Optez pour des matériaux d'isolation dont la résistance thermique (R) minimale est de :

- $R > 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles aménagés
- $R > 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus
- $R > 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en mur
- $R > 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en sol

Conseil n°2 : soignez l'étanchéité à l'air

La réussite d'une isolation thermique ne se limite pas à l'utilisation d'un matériau performant. Elle doit reposer sur l'isolation de **l'ensemble de l'enveloppe** de votre logement (murs, combles, sols...). Il faut notamment partir à la **chasse aux fuites d'air** ! L'**étanchéité à l'air** est primordiale pour éviter des déperditions de chaleur importantes. Il faut donc attacher un soin particulier au traitement des jonctions et des points singuliers de la construction (jonction des façades avec les planchers, la toiture, les angles de murs, passage des câbles électriques, coffres de volets roulants...). Cela peut passer par la mise en place de membranes ou autres accessoires adaptés (joints, adhésif, mastic...) permettant d'assurer la continuité de l'étanchéité à l'air.



Conseil n°3 : n'oubliez pas de ventiler

Un air neuf et sain, tel est l'objectif ! Même si votre logement est bien isolé et étanche à l'air, cela ne doit pas l'empêcher d'être correctement ventilé. Au contraire, pour garantir la **qualité de l'air intérieur** et évacuer les excédents de vapeur d'eau, toute isolation thermique doit s'accompagner d'une **ventilation performante et adaptée (VMC)**. Et, bien sûr, cette dernière doit être régulièrement entretenue afin de prolonger son efficacité et sa durée de vie.

Conseil n°4 : faites le choix de la qualité pour la pose

Les travaux d'isolation thermique ne sont pas anodins et ne s'improvisent pas. Ils nécessitent un vrai savoir-faire pour réussir à éviter les **ponts thermiques** et les failles dans l'étanchéité à l'air. Il est donc vivement conseillé de **faire appel à un professionnel qualifié**. Son intervention **peut vraiment faire la différence** et vous aider à obtenir un résultat de qualité, ainsi que des performances optimales (en particulier si vous visez la norme BBC ou le label « Effinergie Rénovation »).

De plus, faire faire les travaux par un professionnel ne coûte pas forcément plus cher ! En choisissant une **entreprise qualifiée RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement), vous pouvez en effet bénéficier, sous certaines conditions, des CEE, d'un **crédit d'impôt transition énergétique** et d'une **TVA réduite**. En somme, des travaux plus simples, voire plus économiques puisqu'ils sont cumulables !

Conseil n°5 : vérifiez que l'isolant convient pour une application en murs ou en toiture

Laine de verre ou laine de roche, polystyrène, chanvre, plumes de canard, ouate de cellulose... Vous ne savez pas quel produit choisir pour votre isolation thermique ? Commencez par vous assurer qu'il est **adapté à la paroi à isoler**. Chaque matériau a en effet ses caractéristiques propres (conditionnement, tenue mécanique, résistance à la pression...) qui ne conviennent pas forcément à toutes les applications. Pensez donc à consulter notre [tableau comparatif](#) et les indications du fabricant sur l'emballage du produit.



Mise en oeuvre



Mise en oeuvre



Mise en oeuvre

💡 Le saviez-vous ?

Quel isolant pour mes murs ?

Vous cherchez un produit pour l'**isolation des murs** ? Il doit être a minima semi-rigide pour avoir une tenue mécanique indispensable en isolation verticale. La semi-rigidité est mentionnée dans le certificat ACERMI de l'isolant.

Conseil n°6 : ne renoncez pas à l'esthétique

Des murs en pierres ou en briques apparentes, une charpente en bois, des structures métalliques esprit usine... Le charme de l'ancien ne doit pas forcément être sacrifié lorsque l'on mène des travaux d'isolation thermique. Tout est **question de compromis** ! Il existe **des solutions** pour conserver quelques éléments de l'architecture, tout en améliorant la performance thermique du bâtiment. Par exemple, vous pouvez très bien opter pour une **isolation par l'extérieur**, ou encore recréer au-devant d'une isolation par l'intérieur ce mur de pierre qui vous plaît tant. Les professionnels sont là pour vous orienter vers la bonne solution.

Conseil n°7 : pensez à l'isolation phonique

L'isolation thermique, c'est bien, l'isolation phonique en complément, c'est encore mieux pour votre confort ! Un conseil : étudiez en amont les **types de bruits** (aériens, impacts, écho) que vous souhaitez atténuer. Un professionnel peut vous aider à **réaliser un diagnostic** et à déterminer la stratégie d'isolation phonique adaptée à votre situation (en fonction de la conception du bâti, du type de bruit et du niveau de nuisance sonore subi).





Isolation comble



Isolation plafonds